

Challenge départemental des jeunes pêcheurs.

Organisé par l'association **Découverte Pêche & Protection des Milieux** « **D.P.P.M.** »

Dans le cadre du Sport Loisir Pêche UFOLEP 62

En partenariat avec la D.D.J.S. 62, le C.D. 62, les A.A.P.P.M.A. qui nous accueillent et la Fédération qui met à disposition ses plans d'eaux Fédéraux et la société SENSAS

Date	Ville	Lieu de pêche et de rendez vous	Heures pour inscription sur place : Entre 14h et 14h30 - Infos GPS	Pêche
7 avril	BETHUNE	GARE D'EAU	50 32 06,75 N - 2 39 11,84 E	De 15h30 à 17h30
14 avril	ARQUES	rendez vous à l'entrée du camping municipal d'ARQUES	50 44 44,09 N - 2 18 15,97 E	De 15h30 à 17h30
21 avril	ST VENANT	Lys rivière Monument aux morts	50 37 32,88 N - 2 32 54,94 E	De 15h30 à 17h30
19 mai	LABOURSE	Journée d'échange avec les jeunes		
26 mai	MAMETZ	Rendez vous à L'étang des ETIAIS	50 38 26,96 N - 2 17 52,35 E	De 15h30 à 17h30
09 juin	ST VENANT	Lys rivière Monument aux morts	50 25 30,33 N - 3 01 36,34 E	De 15h30 à 17h30
30 juin	CALONNE RICOUART	Etang de Calonne Ricouart	50 25 30,33 N - 3 01 36,34 E	De 15h30 à 17h30
8 septembre	ST OMER	Vieux canal derrière de centre SPA	50 44 49,22 N - 2 16 37,95 E	De 15h30 à 17h30
22 septembre	MAMETZ	Rendez vous à L'étang des ETIAIS	50 38 26,96 N - 2 17 52,35 E	De 15h30 à 17h30
29 septembre	AUDRUICQ	Rendez vous HENNUIN	50 53 21,42 N - 2 07 16,59 E	De 15h30 à 17h30
6 octobre	NOYELLE	Etang du 14 juillet	50 26 02,57 N - 2 62 14,24 E	De 15h30 à 17h30

Rappel des rendez vous jeunes CR jeunes le ?? 2^{ème} division jeunes 07/08 juillet. Championnat de France 11/12 août

Possibilité d'inscription :

Par téléphone, limite d'inscription (la veille de la rencontre jusqu'à 20h30). Ou sur place entre **14h et 14h30 précises**, toute personne arrivée après l'heure ne pourra participer à la manche. Pour pouvoir être classé à l'issue du challenge, il faut avoir participé au minimum à trois manifestations sur les dix programmées.

Rappel droit d'inscription pour la totalité des rencontres, il se décompose ainsi : 5 € Adhésion à l'association DPPM ou 20€ pour les plus de 20 ans.

Possibilité de régler pour les familles qui en bénéficient avec les chèques LIRE DE LA CAF

Pour plus d'infos téléphoner à Pascal DELHAY au **03-21-38-12-62** ainsi qu'au **06-28-62-50-80** ou voir sur le site Internet : www.dppm.org

Association Découverte Pêche & Protection des Milieux (D.P.P.M.), régie par la loi 1901, code APE : 913 E, numéro de Siren : 478 938 723, Numéro d'Agrément Sports : 62SP05-012